

Juin 2023

**PASSEPORT ONCOLOGIE**

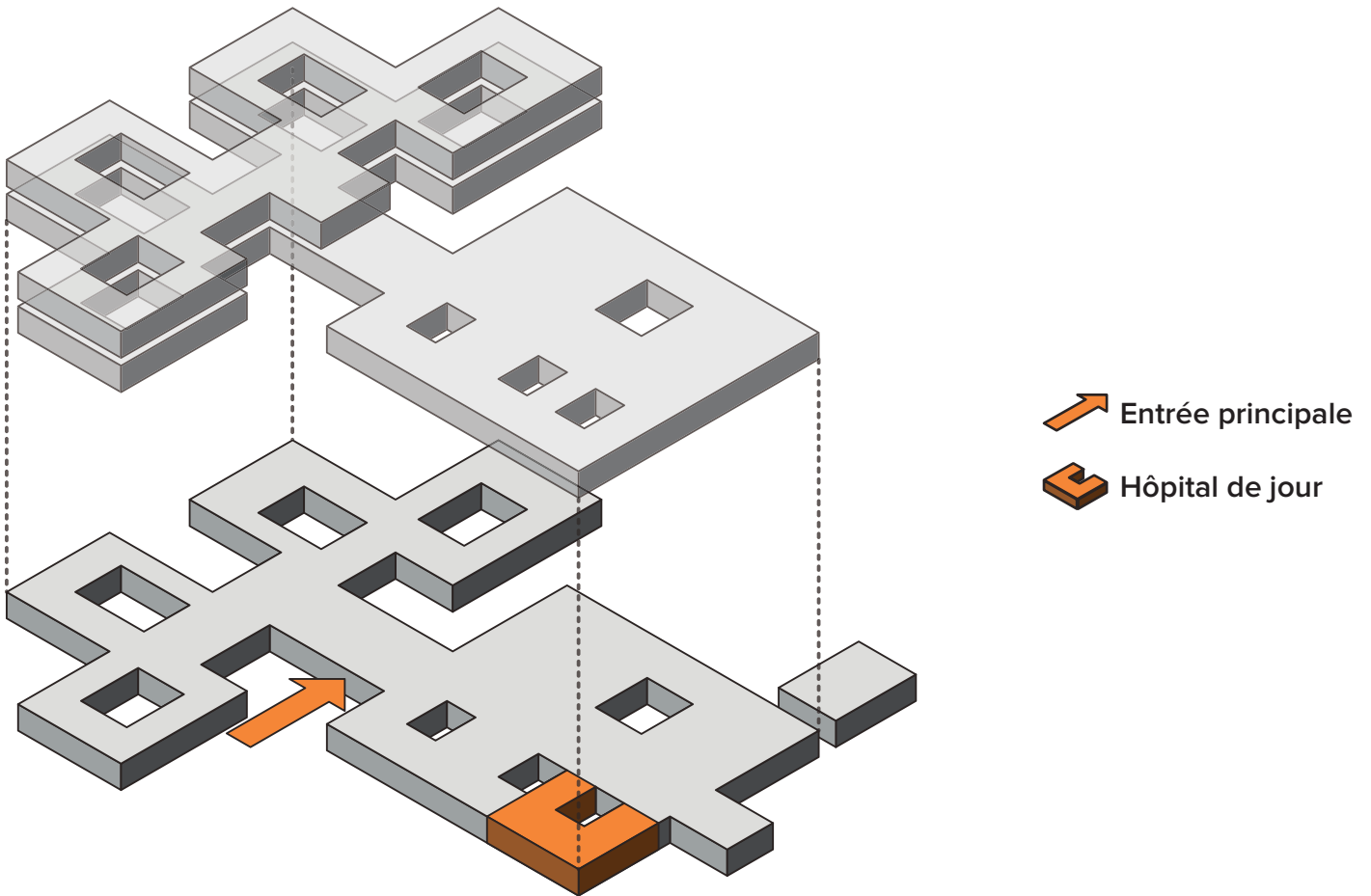
**HÔPITAL DE JOUR D'ONCOLOGIE MÉDICALE**

# Sommaire

<b>Plan et situation géographique</b>	<b>3</b>
<b>Présentation de l'Hôpital de Jour d'Oncologie</b>	<b>4</b>
Formalités administratives et documents	5
Coordonnées du service	5
Déroulement de vos soins	6
<b>Soins de support</b>	<b>7</b>
Soutien psychologique	7
Assistante sociale	7
Diététicienne	7
Equipe Mobile d'Accompagnement du Voironnais et de Soins Palliatifs	8
Le service d'Hospitalisation à Domicile	8
Infirmière stomathérapeute	8
<b>Trouver des informations supplémentaires ou une aide extérieure</b>	<b>9</b>
Plateforme de Santé du Voironnais (PSV)	9
Ligue Nationale contre le Cancer	9
Institut National du CAncer (INCA)	10
Fédération de Cancérologie	10
AGARO	11
Institut de Thérapie Sportive (ITS)	11
Association Espoir	11
Association Prescri'Bouge	12

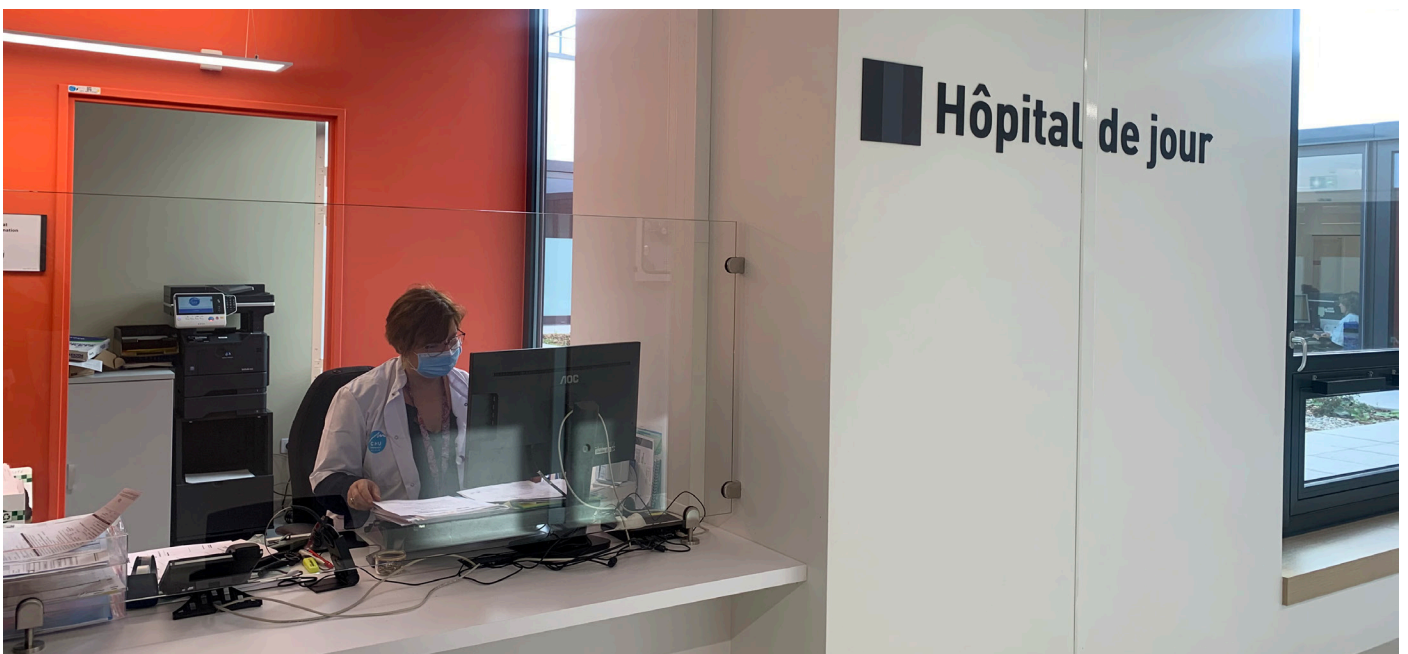
# Plan et situation géographique

L'Unité d'Oncologie Médicale se situe au sein de l'Hôpital de Jour.



Pour vous rendre à l'Unité d'Oncologie Médicale :

- Lors de votre arrivée, passez par l'entrée principale
- Prenez le premier couloir à droite « La Sure »
- L'Unité d'Oncologie Médicale se situe dans l'Hôpital de jour



# Présentation de l'Hôpital de Jour d'Oncologie

L'hôpital de jour est ouvert **du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30**.

L'équipe d'oncologie médicale est composée de :

- médecins oncologues
- cadre de santé
- infirmières
- aide-soignante
- assistante médico-administrative
- infirmière de coordination

Interviennent également dans l'unité :

- une assistante sociale
- une diététicienne
- une psychologue
- l'Equipe Mobile d'Accompagnement et de Soins Palliatifs



Le service est composé de 16 lits dédiés à l'activité d'Hôpital de Jour.

Pour le confort de tous, merci de prendre note des points suivants :

- fumer n'est pas autorisé
- la présence d'enfants n'est pas autorisée

Vous pouvez également être accompagné(e) d'une personne lors de la consultation médicale préalable à la mise en route de votre traitement et pendant la durée de celui-ci.

## Formalités administratives et documents

- pour les consultations
- pour les soins réalisés en hospitalisation de jour

Vous munir **obligatoirement** de :

- votre carte de groupe sanguin
- votre carte vitale
- votre carte de mutuelle
- les coordonnées du laboratoire d'analyses médicales habituel
- les coordonnées de votre transporteur habituel
- votre traitement personnel habituel
- le résultat des dernières analyses réalisées en ville en vue de votre traitement
- votre classeur de liaison

Il est nécessaire que vous passiez au Bureau des Entrées lors de votre première venue en consultation. Une fois ce premier passage enregistré, vos venues seront automatiquement comptabilisées. Vous pourrez alors vous présenter directement dans le service.

## Coordonnées du service

- Secrétariat du lundi au vendredi de 08h30 à 17h30.
- **Tél.** : 04.76.15.61.69 / 04.76.15.61.70
- **Fax** : 04.76.15.63.44
- **Courriel** : [oncologie.secretariat.voiron@chu-grenoble.fr](mailto:oncologie.secretariat.voiron@chu-grenoble.fr)

- Médecins oncologues et infirmières : joindre le secrétariat aux heures d'ouverture

En dehors des horaires d'ouverture de l'Hôpital de Jour et en cas d'urgence, merci de joindre :

- votre médecin traitant,

ou s'il n'est pas disponible :

- le médecin onco-hématologue de garde du CHU de Grenoble au 04.76.76.75.75 (standard)

en demandant à être mis en relation avec celui-ci,

- le 15 en cas d'urgence vitale.

## Déroulement de vos soins

Votre prise en charge a été validé par un collègue de médecin lors d'une réunion de concertation pluridisciplinaire. Avant de débiter votre traitement, vous avez rencontré en consultation votre oncologue référent ainsi que l'infirmière du dispositif d'annonce. Il vous a été présenté et remis votre plan personnalisé de soins. Vous pouvez être amené à rencontrer d'autres oncologues dans votre parcours pour la validation de vos traitements ou lors de vos venues en séances.

Pour vos venues en consultations et en chimiothérapie, vous pouvez bénéficier de bons de transports sur prescription médicale. Ceux-ci seront réalisés en série (une fois pour plusieurs trajets), en VSL ou ambulance selon votre état de santé.

Les séances de chimiothérapie sont organisées en deux temps :

- 1 : Une consultation médicale qui a pour but de vérifier la tolérance du traitement et de prescrire la nouvelle séance. Cette consultation peut avoir lieu en consultation présenteielle ou par téléphone selon les directives de votre oncologue.

A la suite de cette prescription, votre traitement sera préparé nominativement à la pharmacie du CHU (Unité de reconstitution des cytotoxiques). Il sera ensuite livré à l'hôpital de Voiron.

- 2 : Le lendemain, la séance de chimiothérapie elle-même.

Lors de votre arrivée, veuillez-vous présenter directement au secrétariat. (Inutile de passer à nouveau au Bureau des Entrées auparavant).

Pendant la durée de votre traitement, l'aide-soignante et l'infirmière restent à votre disposition pour répondre à vos questions éventuels. Si vous êtes présents entre 12H et 13H, un plateau repas vous sera proposé. Vous pouvez également, si vous le souhaitez, apporter votre repas/collation. Grâce aux associations, vous pouvez également être amené à rencontrer des intervenants extérieurs (socio-esthéticienne, réflexologue plantaire, musicothérapeute, ...) dont les soins vous seront proposés pendant votre séance.

A votre sortie, l'aide-soignante ou l'infirmière s'occupera de prévenir votre compagnie de transport pour indiquer votre horaire de départ. Elle vous remettra votre compte-rendu de séance, vos prochains RDV en consultation et/ou hospitalisation, ainsi que votre bon de transport.

Quelques jours après votre première séance de chimiothérapie, vous recevrez un appel d'une infirmière du service afin de faire un bilan de vos premiers jours post-cure. Cet échange sera utile pour évoquer l'apparition d'éventuels effets secondaires, reprendre les ordonnances de traitement à prendre à domicile et répondre à vos questions si nécessaire. La date de cet appel apparaîtra dans votre planning de rendez-vous sous l'intitulé « Appel post-cure ».

La continuité des traitements peut se faire à domicile en faisant parfois intervenir des prestataires extérieurs. Des informations vous seront transmises par ces prestataires à l'hôpital si nécessaire au cours de votre prise en charge.

# Soins de support

## Soutien psychologique

Si vous le souhaitez vous pouvez rencontrer, ainsi que votre entourage proche, notre psychologue. L'ensemble des professionnels de l'HDJ pourront vous renseigner sur les modalités de consultation.

**Vous pouvez joindre la Psychologue en prenant rendez-vous au 06.31.36.90.43 (laissez vos coordonnées, nom, prénom, date de naissance et numéro de téléphone sur le répondeur pour qu'elle puisse vous rappeler).**

## Assistante sociale

Dans le cadre de votre suivi ou de votre hospitalisation, vous pouvez rencontrer une assistante sociale qui est à votre écoute pour :

- aborder des difficultés d'ordre administratif, financier, ou toute autre question concernant les conséquences de votre maladie sur le plan social
- participer à la mise en place d'aide à domicile (aide-ménagère, travailleuse familiale, dossier APA, ...).

**Vous pouvez prendre RDV avec l'assistante sociale par le biais du mail : [assisantantessociales.voiron@chu-grenoble.fr](mailto:assisantantessociales.voiron@chu-grenoble.fr) ou par l'équipe soignante et médicale.**

## Diététicienne

Une diététicienne se présentera à vous lors de votre deuxième séance de chimiothérapie. Elle fera avec vous le point sur votre éventuel régime alimentaire et vous remettra un livret de conseils hygiéno-diététiques.

Sur prescription médicale, la diététicienne est chargée de mettre en œuvre une alimentation spécifique, voire une éducation nutritionnelle.

Vous pouvez également demander à voir la diététicienne par l'intermédiaire du personnel soignant, pour des particularités alimentaires qui vous sont propres.

***Si votre appétit est modifié, pensez à le signaler au médecin ou aux soignants : la diététicienne vous rencontrera afin d'adapter au mieux votre plateau repas et vous conseillera sur votre alimentation.***

**Vous pouvez joindre la diététicienne au 04.76.15.60.11.**

Si votre état de santé le nécessite, votre médecin pourra vous orienter vers un suivi diététique à domicile.

## Equipe Mobile d'Accompagnement du Voironnais et de Soins Palliatifs

Une Equipe Mobile d'Accompagnement du Voironnais et de Soins Palliatifs (EMAVSP) peut intervenir dans votre prise en charge à la demande de votre médecin référent ou à votre demande.

La prise en charge consiste en une approche globale de la personne, pour améliorer ou préserver la qualité de vie de patients par :

- une AIDE au soulagement des douleurs physiques et autres symptômes d'inconfort ou invalidants
- un ACCOMPAGNEMENT psychologique
- un SOUTIEN dans les démarches sociales ou dans l'organisation des soins à domicile

L'EMAVSP propose également un soutien et un accompagnement des proches.

**Vous pouvez joindre l'EMAVSP au : 04.76.15.61.61 ; [emsp.secretariat.voiron@chu-grenoble.fr](mailto:emsp.secretariat.voiron@chu-grenoble.fr)**

## Le service d'Hospitalisation à Domicile

Votre oncologue ou votre médecin traitant peut faire appel à un service d'Hospitalisation à Domicile (HAD) pour assurer la surveillance de la chimiothérapie, les soins (injections, perfusions, pansements) ou une surveillance biologique. Dans le voironnais, ce service est organisé par l'Hôpital de Voiron.

Ce service, qui comprend des médecins, des infirmières, et des aides-soignantes, permet une prise en charge coordonnée à domicile, en collaboration avec les soignants libéraux (médecin traitant, infirmière, pharmacien, kinésithérapeute,...). Le service d'HAD s'occupe de la mise en place de matériel médical à domicile si nécessaire (lit médicalisé, pied à perfusion, oxygène, etc...).

Une infirmière d'**astreinte 24H/24** peut se déplacer à domicile en cas de besoin.

**En cas d'urgence**, elle est en relation avec le médecin d'astreinte pour l'HAD, et avec le Centre 15 qui a les dossiers de tous les patients pris en charge en HAD.

Le service d'HAD dispose d'une assistante sociale qui peut vous aider dans les différentes démarches (demande APA, etc...) et peut également vous faire bénéficier d'une prise en charge par un psychologue, un orthophoniste, ou un ergothérapeute à domicile en cas de nécessité.

L'Hospitalisation à Domicile est **prise en charge par la Sécurité Sociale** au même titre qu'une hospitalisation classique.

**Tél. : 04.76.06.56.50 / 04.76.06.50.50**

**Fax : 04.76.15.62.42**

**Courriel : [HAD.secretrait.voiron@chu-grenoble.fr](mailto:HAD.secretrait.voiron@chu-grenoble.fr)**

## Infirmière stomathérapeute

Une infirmière spécialisée dans la prise en charge des stomies digestives est à votre disposition.

**Vous pouvez vous renseigner au 04.76.15.60.66**



# Trouver des informations supplémentaires ou une aide extérieure

## Plateforme de Santé du Voironnais (PSV)

### Missions

- Assurer la coordination des parcours de soins en soutien des professionnels de santé
- Favoriser le retour et le maintien à domicile des personnes en situation complexe
- Favoriser la collaboration entre secteurs sanitaire, social, et médico-social
- Renforcer le lien entre les acteurs de la Ville et de l'Hôpital

### Territoire de déploiement

Bassin de santé de Voironnais-Chartreuse et de Bièvre-Valloire

### Contact

Plateforme de Santé MRSI PSV / PSBJ - Antenne Nord-Isère  
100 Rue Eugène Perrin 38690 COLOMBE;

Tél. : 04.82.92.52.50

Fax : 04.76.54.49.36

Courriel : psv@mrsi.fr / psbj@mrsi.fr

### Sollicitation

La PSV peut être sollicitée par tout acteur ou usager de santé lorsque la situation ou le parcours de soins devient complexe à gérer du fait de facteurs médicaux, sociaux, ou psychologiques.

L'intervention de la PSV est réalisée en soutien de tous les acteurs de santé et en accord avec le médecin oncologue et le médecin traitant du patient concerné.

## Ligue Nationale contre le Cancer

La Ligue Nationale contre le Cancer fédère 103 comités départementaux. Elle a pour mission la lutte contre le cancer selon trois grandes directions :

- le soutien à la recherche, qui mobilise la plus grande part des ressources
- l'information, la prévention, et le dépistage
- l'aide aux malades, qui constitue une des priorités de son action

Pour un service d'écoute anonyme : Ecoute Cancer – n° AZUR: 0.810.810.821

Site Internet : <http://www.ligue-cancer.net>

**Siège social** : 12-14 rue Corvisart – 75013 Paris

**Tél.** : 0.810.111.101 (prix d'un appel local) – **Fax** : 01.43.36.91.10

**Comité départemental de l'Isère**

8, rue Général Ferrié – 38100 GRENOBLE

**Tel.** : 04.76.47.63.63

## Institut National du CAncer (INCA)

L'Institut National du CAncer a été créé par la loi de santé publique du 09 août 2004, dans le cadre du Plan Cancer, plan national de santé publique, pour pérenniser une politique nationale coordonnée de lutte contre le cancer. Placé sous la tutelle des ministères chargés de la santé et de la recherche, il fédère l'ensemble des acteurs de la lutte contre le cancer en France. Son ambition est de contribuer à diminuer la mortalité par cancer en France et d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes d'un cancer.

**Site :** <http://www.e-cancer.fr>

Les patients et leurs proches trouveront dans ce site de nombreux dossiers thématiques répondant de façon simple aux questions qu'ils se posent tout au long de la maladie.

**Siège social :** 52, avenue André Morizet – 92513 Boulogne-Billancourt Cedex

**Tél. :** 01.41.10.50.00

**Fax :** 01.41.10.50.20

## Fédération de Cancérologie

La Fédération de Cancérologie a pour objectif de coordonner au niveau national l'action de l'ensemble des Centres Hospitaliers Régionaux Universitaires en matière de cancérologie et de les représenter auprès des ministères, des organismes de tutelle, et des institutions publiques.

### **Principales missions :**

- assurer une prise en charge pluridisciplinaire et coordonnée des patients et une délivrance de soins de qualité correspondant aux besoins des malades dans le domaine de la cancérologie ;
- développer la mise en commun de protocoles de prise en charge et de recherche, ainsi que la transmission des connaissances et du savoir-faire ;
- prendre en compte les notions d'évaluation, d'assurance-qualité, et d'accréditation dans le domaine de la cancérologie ;
- favoriser l'émergence de réseaux cancérologiques dans un cadre territorial approprié et notamment au niveau régional.

Elle vise aussi à développer des relations avec les Centres de Lutte Contre le Cancer pour mener des actions communes : enseignement, développement des réseaux, participation à la rédaction et au financement des SOR (Standards, Options, et Recommandations).

**Site :** <http://web/reseau-chu.org>

**Siège social :** 33 avenue de l'Italie – 75013 Paris

## AGARO

Association Grenobloise d'Aide et de Recherche en Oncologie. Association visant d'une part à financer les essais cliniques et d'autre part à proposer des soins socio-esthétiques, ainsi que des cours d'art-thérapie dans le domaine pictural et musical.

**Siège social** : Service d'Oncologie Médicale – CHU de Grenoble – CS 10217 – 38043 Grenoble Cedex 9

**Tél.** : 04.76.76.92.17

**Antenne Voironnais** : Centre Social Charles Béraudier permanence le mardi de 14h30 à 16h30.

**Tél.** : 06.12.17.27.11 – 06.46.85.14.82

**Courriel** : [contact@agaro.org](mailto:contact@agaro.org)

**Site** : [www.agaro.org](http://www.agaro.org)

## Institut de Thérapie Sportive (ITS)

L'institut s'adresse aux personnes touchées par la maladie chronique et/ou invalidante, aux personnes qui veulent rompre avec la sédentarité et sur recommandation médicale. Il s'adresse également aux aidants qui accompagnent le conjoint ou un proche.

L'ITS propose, dans une posture éducative, des programmes en fonction des pathologies et adaptés aux besoins des personnes en réponse aux objectifs thérapeutiques définis. Ils s'appuient sur des activités physiques en salle et en extérieur et développent une condition physique indispensable pour soigner et surmonter tout problème de santé.

**Courriel** : [contact@therapiesportive.com](mailto:contact@therapiesportive.com)

**Tél.** : 07.82.81.95.81 / 07.81.30.89.00

## Association Espoir

L'association Espoir Isère contre le Cancer a pour objet d'entreprendre toute action ayant pour but d'aider à la recherche, la prévention et d'une manière générale à la lutte contre le cancer dans le département de l'Isère.

Tous les fonds sont intégralement reversés aux chercheurs, aux institutions de soins et aux familles dans ce département.

Espoir Isère contre le Cancer finance des séances de réflexologie en HDJ oncologie au Centre Hospitalier de Voiron.

**Contact** : ESPOIR ISERE contre le CANCER, 2 allée des Mitailles 38240 MEYLAN

**Tél.** : 04.76.41.28.64 ou 06.80.33.97.03

## Association Prescri'Bouge

Prescri'Bouge est un dispositif sport-santé développé par le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère.

L'objectif est d'accompagner les personnes visées par le Plan Régional Sport, Santé, Bien-Etre vers une activité physique et/ou sportive de qualité, régulière et pérenne.

Ces personnes sont : les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les personnes éloignées de la pratique (pour raison géographique ou financière), les personnes en Affections de Longue Durée (ALD).

Prescri'bouge propose un accompagnement personnalisé et individuel au travers d'un parcours au sein du dispositif :

- 1. Entretien avec un référent de Prescri'Bouge afin de déterminer les envies, les besoins et des objectifs ;
- 2. Éventuellement, passage par la cellule médicale afin d'effectuer un bilan complet (épreuve d'effort) et si nécessaire, une phase de ré-entraînement ;
- 3. Accompagnement lors de la reprise de l'activité physique et/ou sportive par une présence du référent sur une ou plusieurs séances ;
- 4. Suivi du bénéficiaire sur une durée d'un an.

Le dispositif Prescri'bouge s'appuie sur les associations sportives ou dites «spécialisées» dans une pathologie, ainsi que sur des associations ou des professionnels en Activités Physiques Adaptées afin d'orienter et d'accompagner chaque personne selon ses besoins et ses envies. L'accompagnement comprend également une partie sur l'activité au quotidien telle que la marche pour se rendre à son travail ou pour aller faire des courses.

**Tél. : 06.03.93.60.69**

**Courriel : info@prescribouge.fr**

## Association Entr'Elles

Association de soutien envers les femmes touchées par le cancer du sein.

Entr'elles récupère les sous-vêtements adaptés à la chirurgie du cancer du sein et qui ne sont plus utilisés (changement de taille ou suite à une reconstruction par exemple), ainsi que les foulards, turbans et bandeaux. L'association propose ensuite d'en faire don à d'autres femmes touchées par cette maladie.

**Courriel : asso.entrelles.38@gmail.com**

**Contact : Entr'elles – Clinique de Chartreuse – 10 rue du Dr Butterlin 38500 Voiron**

**Tél. : 04.76.67.23.07 ou 06.01.43.88.17**

## Association L'Eclipse, ensemble pour oublier le cancer

L'association est née d'une envie commune de quelques membres de l'équipe de l'Hôpital De Jour du Centre Hospitalier de Voiron, de dynamiser le service et d'offrir plus que des soins techniques à nos patients.

L'Eclipse a pour objectif, à travers des animations et l'aide de mécènes, d'apporter du bien-être aux patients d'oncologie du Pays Voironnais. Les fonds récoltés nous permettront d'investir dans des équipements de confort ou d'organiser des ateliers avec des intervenants divers (socio-esthéticienne, réflexologue, groupe de parole, ...).

**Courriel : Leclipse.oublierlecancer@gmail.com**